



# CONFRÉRIE DU GRUYÈRE

## 43<sup>e</sup> Assemblée générale ordinaire Procès-verbal

**Jeudi 21 mars 2024  
19.00 heures  
Maison du Gruyère, Pringy**

### Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 23 mars 2023. Il n'est pas lu.
2. Rapport du Gouverneur sur les activités conduites durant l'année 2023
3. Comptes 2023 – rapport des vérificateurs – présentation et approbation
4. Admissions – démissions au sein du Conseil et des préfectures
5. Programme des activités 2024
6. Divers

Le Choeur de la Confrérie du Gruyère ouvre la 43<sup>e</sup> Assemblée Générale Ordinaire par le traditionnel Hymne au Gruyère puis du chant Paysan.

Le Gouverneur Grégoire Raboud remercie le chœur.

Il demande de signer les feuilles de présence.

Il salue et remercie la présence des autorités communales et cantonales, les membres du Conseil. Il salue également Anne Philipona historienne. Il remercie de même les **110** compagnons présents.

Une minute de silence est dédiée aux différentes personnes disparues depuis l'assemblée du 23 mars 2023. Que cela soit vos proches, amis ou toutes personnes de votre entourage.

Les 1660 membres ont été convoqués dans les temps. Il y a 104 compagnons qui ont pris la peine de s'excuser. Ils ne sont pas cités lors de l'assemblée.

Aucune remarque n'est apportée à la convocation et à l'ordre du jour.

Les scrutateurs sont nommés par le Gouverneur : Joël Tornare, Philippe Cotin, Jean-Bernard Tissot, Christophe Brand.

### **1. PROCES-VERBAL de la 42<sup>e</sup> assemblée générale du 23.03.2023**

Le PV, étant à disposition auprès de la chancellerie et pouvant être consulté sur le site internet, il n'est pas lu. Remerciements à son auteure. Mme Sarah Colliard Chancelière-Epistolière, est remerciée par Le Gouverneur et applaudie par l'assemblée.

Il n'y a aucune remarque, ni question, et il est approuvé à l'unanimité.

## 2. RAPPORT DU GOUVERNEUR

Gentes Dames, Solides Compagnons,

J'ai le plaisir de vous retrouver, ce soir, là où l'essence même de notre activité réside, là où se constitue toute l'origine du goût de l'extraordinaire, là où tout Américain en vacances ou en voyage d'affaires pourrait dire qu'il n'a jamais mangé quelque chose de semblable, là où se discute toute la genèse de notre pâte dure le Gruyère AOP. Nous nous retrouvons encore une fois à la maison du Gruyère et juste en dessous des bureaux de l'Interprofession du Gruyère et, au nom du Conseil de la Confrérie, nous vous remercions de votre nombreuse présence.

Mesdames et Messieurs, j'avoue que je pourrais bien souvent qualifier l'état de mon esprit, je parle simplement de mon esprit... et non pas de mon saint esprit ou de mon esprit simple ne vous inquiétez pas, balançant entre la joie de vivre des activités de notre Confrérie, et le souci de voir que la branche que nous voulons promouvoir est confrontée à la fois aux aléas géopolitiques mondiaux, aux tensions socio-économiques internationales, aux défis liés à l'évolution technique et technologique du métier, aux acteurs de la branche qui défendent avec vigueur leurs intérêts ou encore à des questions juridiques de certains pays qui prônent autant un protectionnisme radical qu'un libéralisme extrême ne limitant leur vision qu'aux finances sans tenir compte du produit et des hommes et des femmes qui le créent.

Quel rôle jouer pour une Confrérie du Gruyère composée majoritairement d'amateurs de Gruyère AOP mais toujours à l'écoute des professionnels qui la compose ?

Et bien pour ma part, ce rôle est clair et je me réfère à la mission que vous connaissez et qui nous incombe : le but principal de la Confrérie réside en la promotion de l'authentique fromage de Gruyère AOP. A cet effet, elle vouera tous ses efforts à le faire mieux connaître et à en favoriser la consommation.

Pour cela, 2023 a été une année extrêmement riche à la promotion de notre authentique Gruyères AOP.

Ainsi par ce rapport j'ai décidé de vous développer 2023 en un acrostiche de 8 lettres : HARMONIE.

L'harmonie devrait représenter pour moi l'équilibre entre notre activité de confrérie, amateur éclairé de Gruyère pour la plupart, avec les membres de la Confrérie que vous représentez, comme consommateur de Gruyère et le monde professionnel de la branche avec tous ses acteurs. Sachez que dire « harmonie » n'est ni une vision managériale, ni un aspect économique de la branche, mais est une vision, un idéal que j'ai envie d'installer à l'avenir. Mais ce n'est en aucun cas les vœux d'un doux rêveur le premier jour du printemps.

D'ailleurs la définition de HARMONIE se caractérise comme suit :

Rapport d'adaptation, de conformité, de convenance existant entre les éléments d'un ensemble cohérent ou entre des choses soumises à une même finalité : une parfaite harmonie entre l'expression et la chose exprimée.

**HARMONIE EN ACROSTICHE :**

H comme : Histoires, humains... en 2023, nous avons vraiment raconté des histoires... pas des ragots, non non, de vraies histoires et ceci grâce à vous, gentes dames et solides compagnons... et c'est non sans une grande fierté que la nouvelle revue de la confrérie, qui a vu le jour fin 2022, est notre porteuse d'histoires et a, à nouveau fin 2023, confirmé qu'elle plaisait à une majorité d'entre vous. Merci. Mais des histoires on en a raconté durant 2023, au travers nos événements... et j'aime surtout les histoires à propos des nouveaux membres intronisés, puisque durant l'année nous avons accueilli à nouveau 84 nouveaux membres. Des hommes et des femmes dont vous faites partie

et, pour conclure, vous avez encore une fois permis d'écrire un peu plus l'HISTOIRE de cette confrérie.

A : je serai direct : ce A, c'est l'amour du Gruyère AOP. Et des amoureux, il y en a eu en 2023, puisqu'il a été vendu près de 31'350 tonnes de ce nectar contre 31'622 tonnes en 2022, donc très légère diminution. Il en a été consommé près de 16'300 tonnes rien qu'en suisse, 7300 tonnes en Europe et tout de même 3900 tonnes aux USA. Si en face il n'y a pas des amoureux, que sont-ils alors ?

Et là on peut aisément remplacer l'expression « faites l'amour pas la guerre » avec « faites l'amour avec le Gruyère »... bon, j'avoue que cette affirmation peut laisser quelques doutes, à voir pour le slogan... Félicitations donc à l'Interprofession qui a réussi une année très positive, malgré des circonstances compliquées accompagnées de choix stratégiques qui ne laissent pas indifférents. Je félicite vraiment Philippe Bardet et toute l'équipe de l'Interprofession, avec comité et président pour cela ainsi que, bien sûr, tous les acteurs de la filière.

R : comme Ranz.. des vaches... entonné dans plus de 13 représentations du chœur de la Confrérie en 2023, composé de « tRRRRente tRRRRois » membres : Ranz des vaches et des dizaines d'autres R, ou Air chantés, entonnés sous la baguette de l'expert directeur « RRRené BeRRRset ». Suite à l'assemblée de notre chœur de la semaine passée, je peux d'ailleurs déjà vous annoncer que 2024 ne sera pas moins tranquille puisque le groupe sera présent dans un grand nombre de manifestations.

Je rappelle que le chœur est un organe de la confrérie si j'ose dire et est donc rattaché à celle-ci mais a aussi bien sûr une activité indépendante lui permettant de proposer un programme qui lui permet de vivre à la hauteur de ses besoins. Mais nous avons entre 2022 et 2023 trouvé un nouvel équilibre, financier aussi, pour permettre à notre magnifique groupe de vivre leur passion. Merci à vous tous pour cela.

M : comme Mondial... le Mondial du fromage 2023 en France : cette manifestation a réuni 152 exposants de 48 pays différents du 10 au 12 septembre 2023 à Tours en France.

Près de 850 fromages et produits laitiers ont été présentés au concours international, organisé dans le cadre de cette manifestation et vous savez quoi : près de 12 médailles d'or Gruyère AOP suisses ont été décernées, 2 médailles d'argent et 1 médaille de bronze en provenance soit de fromageries soit d'alpages. « M » comme Magnifique... Mondialement Magnifique et nous vous en félicitons.

O : comme Orchestre : que le conseil représente : un orchestre organisé, coordonné et pour cela je remercie tous mes collègues qui s'affichent ici à l'écran et qui se trouvent devant vous et parmi vous ce soir.

Je vous dis simplement MERCI : merci aux membres du conseil et aux membres des préfectures. Vous m'apprenez énormément et j'espère pouvoir vous le rendre. Mais vous faites surtout vivre cette confrérie et vous méritez une réelle ovation avec O majuscule... un Océan de remerciements et vous êtes l'Oxygène de cette confrérie... mesdames et messieurs, regardez-les, ils sont magnifiques :

N : le « N » m'inspire beaucoup dans cette Harmonie... NATUREL comme le produit que nous défendons : en 2023, près de 300 millions de kg de lait ont été transformés, et cela avec un produit authentique ; NOBLE que ces métiers de la filière : mais parfois la noblesse se fait mettre à mal parce que les acteurs de l'ensemble de la filière doivent croiser le fer – et que ce n'est pas évident pour le gens de s'y retrouver dans la bonne compréhension des choses. Noble que ce combat, et 2023 a encore été une année aux nobles confrontations.

I : « I » comme INSPIRATION, car le Gruyère nous inspire, à nous membres de la confrérie ou du conseil, d'innombrables idées qui fondent la renommée du Gruyère

AOP : en 2023, nous avons intégré une grande partie de nos menus de chapitres avec du Gruyère ; mais nous nous inspirons aussi des autres associations ou sociétés bachiques et gastronomiques suisses et romandes, puisque nous échangeons actuellement avec la confrérie du Guillon par le biais de notre Chancelière qui va harmoniser l'outil de la comptabilité entre autre afin d'améliorer notre gestion ; « I » comme Interprofession qui bien sûr aspire à nous orienter et qui doit être aussi, comme toute interprofession, le navire amiral de la promotion du produit.

E : comme événements... des événements plein la vue grâce à nos 8 manifestations qui ont permis au Gruyère AOP d'être promu d'une manière différentes. Nous avons accueilli près de 80 nouveaux membres durant les 2 chapitres du Dragon et de l'Etable. Mais nous avons accueilli au total près de 600 participants entre ces deux chapitres.

« E » comme événement, espérance, élan, énergie... vous êtes près de 1660 membres dont les provenances sont les suivantes :

FR	870
VD	344
GE	180
NE	64
BE	38
VS	35
Deutschland	32
France	29
JJ	20
Italia	4
ZH	4
Belgique	2
España	2
United State of America	2
BS	2
SZ	2
SG	2
Taiwan	2
SH	1
TI	1
TG	1
AR	1
BL	1

Voilà, harmonie, l'harmonie de notre confrérie ne doit pas être un vain mot : nous avons nos soucis, nous avons nos échanges houleux, nos bagarres parfois mais surtout nos joies très souvent. Ne nous compliquons pas la vie, et ce rapport 2023 veut

refléter tout l'élan enclenché depuis 1981 par nos prédécesseurs, vivants bien sûr, disparus aussi, et à qui je rends chaleureusement hommage ce soir. Car 2024 est parti sur des chapeaux de roue avec des projets plein la poche.

Merci de votre attention.

Il est vivement applaudi par l'assemblée.

### 3. **COMPTES 2023**

Philippe BARDET fait la présentation détaillée des comptes tenus par Sandy ULDRY, qu'il remercie.

Le total des actifs est de Fr. 205'122.20  
Le total des passifs est de Fr. 205'122.20  
Le total des charges est de Fr. 150'171.80  
Le total des produits est de Fr. 169'300.30  
Le résultat est de **Fr. 19'128.50**

Pour les rénovations du chalet, le montant a été mis dans pertes et profits. Il est à Fr. 1.-

Il explique la différence concernant les salaires. Un des points est le salaire de la Chancelière qui a été payé toute l'année 2023 contrairement à 2022.

Le Gouverneur remercie Philippe Bardet. Il remercie également Sandy Uldry qui tout au long de l'année gère et coordonne avec Philippe Bardet la comptabilisation des charges et produits pour la confrérie. Mme Uldry, dont nous parlons depuis plusieurs années mais qui restait une personne travaillant dans l'ombre. Elle est présente ce soir et est présentée à l'assemblée. Elle sera proposée ultérieurement afin d'intégrer officiellement le Conseil.

Les vérificateurs Monsieur Gapany et Monsieur Steiner ont contrôlé les comptes 2023. Ils recommandent à l'assemblée de les accepter.

Aucune question n'est posée.

Les comptes sont acceptés à la majorité  
1 abstention

Le Gouverneur rappelle que les vérificateurs ont été élu pour 4 ans depuis 2023.

### 4. **ADMISSIONS – DEMISSIONS AU SEIN DU CONSEIL ET DES CONSEILS DE PREFECTURES**

#### **Démissions :**

Monsieur Raphaël Delley nous a remis sa démission en date du 21 décembre 2023.

Raphaël a été intronisé le 10 juin 2017 lors du chapitre de Gruyères.

Le Gouverneur présente Raphaël en expliquant qu'il est entré de suite au sein du conseil, Raphaël a pris la fonction de chantre et est devenu Grand-Maître chantre depuis 2022, c'est-à-dire responsable de l'ensemble des chantres.

Raphaël habite à Fond, vit à fond, chante à fond, et s'investit à fond pour le Gruyère AOP. Raphaël a surtout chanté avec poésie et humour durant 7 années.

Le voilà au bout du chemin Chantre mais il reste bien sûr solide compagnon de notre confrérie.

Le Gouverneur lui remet un présent. Raphaël est applaudi par l'assemblée.

**Admissions :**

Le Gouverneur propose les personnes suivantes pour les postes vacants :

**Trésorière :** Sandy Uldry. Elle a fait une formation de comptable. Elle s'occupe de la comptabilité de la Confrérie du Gruyère depuis 10 ans. Le Gouverneur la présente aux membres.

Il explique le rôle de Trésorière : établir des budgets, tenir la comptabilité, émettre les factures.

Il n'y a aucune question et sa nomination est acceptée par applaudissements.

**Grand-Maître Chantre :** Jean-Marc Pillonel. Intronisé au 2022. Il est enseignant et il s'est consacré à la gestion de son magasin d'édition, de diffusion et de vente de partitions nommé « Sympaphonie ».

Le Gouverneur explique que le Grand-Maître Chantre est de responsable de l'ensemble des chantres.

Il n'y a aucune question et sa nomination est acceptée par applaudissements.

**Il n'est pas statutaire de nommer les membres des préfectures :**

**Admission :** Monsieur Bernard Leuenberger entre en fonction au sein la préfecture BEJUNE. Il a 60 ans et est père de 3 enfants, il est agriculteur. Il est applaudi par l'assemblée.

**Démission :** Jean-Marc Collomb préfecture VD et Véronique Calame, préfecture BEJUNE

Le Gouverneur présente les membres du Conseil.

Le renouvellement du conseil est fait pour 4 ans 2023 – 2027. Le Gouverneur énumère les membres du conseil actuels et les nouveaux nominés. Aucune question ou remarque ne sont émises, ces personnes sont acceptées par applaudissements.

**Membres du Conseil :**

BARDET Philippe : Lieutenant - Gouverneur

BRÖNNIMANN Charly : Banneret

COLLIARD Sarah : Chancelière - Epistolière

CLERC Jean-Paul : Mainteneur du Patrimoine

DELLEY Raphaël : Grand-Maître Chantre

DEMIERRE Francis : Préfet Préfecture genevoise

DOUSSE Maryline : Messagère

GEISER Daniel : Préfet Préfecture BEJUNE

GENOUD Hubert : Coordonnateur

MENOUD Benjamin : Grand-Maître des Cérémonies

MONEME Alexis : Amphitryon

PERNET René : Préfet Préfecture vaudoise

RABOUD Grégoire : Gouverneur

SEYDOUX Nicolas : Président du Chœur de la Confrérie du Gruyère

SCHMOUTZ Nicolas : Grand-Maître Fromager

ULDRY Sandy : Trésorière

Le Gouverneur énumère les membres des préfectures et le renouvellement est fait par applaudissements.

**Conseil de la Préfecture genevoise :**

CURRAT Annick : Lieutenant de Préfecture

DEMIERRE Francis : Préfet Préfecture genevoise – Membre du Conseil

OBERSON Georges : Maître Fromager

PITTET Pablo : Membre

**Conseil de la Préfecture BEJUNE :**

BIOLLEY Richard : Membre

GEISER Daniel : Préfet Préfecture BEJUNE - Membre du Conseil

RABOUD Gérald : Maître Fromager

ROBERT Valentin : Membre

**Conseil de la Préfecture vaudoise :**

BEDOY Pascal : Membre

GENOUD Nicolas : Membre

PEREY Solange : Membre

PERNET René : Préfet Préfecture vaudoise – Membre du Conseil

## 5. ACTIVITES 2024

16.01.2024	Nous avons eu les vœux de la Préfecture genevoise
13.04.2024	Concert du Chœur de la Confrérie
03.05.2024	Epicure Préfecture BEJUNE
11.05.2024	Chapitre Moitié-Moitié à Fribourg BCF Arena
30.05.2024	Risotto dans la meule de Gruyère - Préfecture vaudoise
Été 2024	Le chalet de fabrication sera présent à Bulle chaque jeudi du marché folklorique dès le 4 juillet 2024 jusqu'au 22 août 2024
30.08.2024	Macaronis au Gruyère AOP à la maison du Gruyère, Pringy
28.09.2024	Chapitre « Carouge, La Cité Sarde » à Carouge
29.09.2024	Cortège de la Fête des vendanges à Neuchâtel

M. le Gouverneur donne quelques informations concernant le Chapitre Moitié-Moitié et précise qu'il se déroulera le soir à la BCF Arena.

## 6. DIVERS

Le Gouverneur informe l'assemblée que La Confrérie du Gruyère a changé d'adresse postale. Elle ne se trouve plus de Grangeneuve depuis 1<sup>er</sup> mars 2024, mais à Gruyères.

Il donne la parole aux membres de l'assemblée. Personne ne se manifeste.

Il donne la parole à Philippe Bardet. Celui-ci donne une précision concernant l'article de la Liberté de la semaine passée. Il rappelle que cet article était diffamatoire. On compare le Gruyère avec d'autres fromages concernant le goût rance de la traite robotisée.

Le Gouverneur remercie les membres de l'assemblée, et y met fin à 20h00 en donnant « le chant » au Chœur.

Le Chœur chante le Vieux Chalet et le Lyoba pour clore l'assemblée 2024.

Applaudissement de l'assemblée, pour cette belle prestation.

Le Gouverneur invite les Gentes Dames et Solides Compagnons à manger la fondue après la présentation de « **La véritable histoire de la crème double** » par Madame Anne Philipona, Historienne et de « **L'histoire du Gruyère AOP** » par Monsieur Pierre-Ivan Guyot, Président de l'IPG.

Sarah Colliard  
Chancelière – Epistolière  
Pringy, le 23.03.2023